

Comité de la CSFP: brèves 1/17

Lors de sa réunion du 26 janvier 2017, le comité de la CSFP a traité des points suivants et pris les décisions qui s'y rapportent:

No	Thème	Résultat / décision
1	Enseignants dans les écoles professionnelles : garantir les effectifs	En 2015, conjointement avec l'IFFP, la Table Ronde et la FPS, la CSFP s'était fixé pour objectif de dresser un bilan pour garantir un nombre suffisant d'enseignants d'écoles professionnelles et de formateurs professionnels. Par la suite, l'IFFP a été mandatée pour analyser la situation. Cette analyse est désormais disponible sous forme de deux fact sheets en annexe. Le comité les met à la disposition des membres de la CSFP afin que chaque canton puisse juger par lui-même s'il est nécessaire de prendre des mesures. Au niveau de la CSFP, on n'a pas planifié d'étapes ultérieures.
2	Filtre de recherche dans la bourse des places d'apprentissage	La bourse des places d'apprentissage LENA doit désormais également indiquer si la formation professionnelle initiale avec MP1 peut être effectuée et si oui, dans quelle entreprise formatrice. Les personnes à la recherche d'une place d'apprentissage pourront par conséquent être informées des entreprises formatrices qui offrent une place d'apprentissage avec formation professionnelle initiale en combinaison avec une MP1. La Commission Formation professionnelle initiale (CFPI) est chargée de vérifier, s'il est nécessaire d'ajouter d'autres filtres de recherche dans LENA. Le CSFO devrait mettre en œuvre le filtre de recherche pour 2019.
3	Recommandations concernant la mise en œuvre du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale: prise de position	Le SEFRI a chargé la commission Enseignement de la culture générale de procéder à une analyse de cet enseignement et de sa mise en œuvre. La commission est arrivée à la conclusion qu'une révision du plan d'études cadre ne s'impose pas pour l'instant. En revanche, des mesures doivent être prises en ce qui concerne la mise en œuvre des contenus. Les recommandations formulées par le SEFRI à ce propos ont été transmises à la CDIP pour évaluation. Le comité de la CSFP accueille favorablement la prise de position formulée par la CFPI et la met à disposition du secrétaire général de la CDIP en vue de sa transmission au SEFRI (voir annexe).
4	Financement de la formation professionnelle pour adultes	A la demande du SEFRI, un groupe de travail, composé de représentants des deux groupes de coordination Formation professionnelle pour adultes, de la CFFP et de la CIFIC a élaboré des propositions pour le financement des certifications professionnelles pour adultes. Ces propositions prévoient <ol style="list-style-type: none"> 1. que le financement soit assuré, quel que soit le parcours de formation choisi; 2. qu'il n'y ait pas différence entre premier ou deuxième titre de formation; 3. de prendre, pour des raisons de simplification, le canton domicile de droit civil comme point de départ (au lieu du canton du domicile déterminant le droit à une allocation de formation). Ces propositions seront rédigées sous forme de recommandation aux cantons. La CSFP informera le SEFRI de l'orientation de la recommandation prévue.

5	Optima	<p>Les cantons et les partenaires de la formation ont pris position pour la fin 2016 sur le projet Optima. Les feedbacks ainsi que le rapport de l'analyse préalable approuvé par l'assemblée plénière de la CSFP constituent la base pour la prochaine phase de l'avant-projet. Ce dernier doit jeter les bases pour la réussite de la mise en œuvre du projet principal, le mandat sera mis au concours à l'extérieur, les travaux bénéficieront du soutien d'un groupe d'accompagnement.</p> <p>Lors de la prochaine séance du 14 février 2017, le comité de la CSFP recevra des informations sur le projet de la CCJDP «Harmonisation de l'informatique policière» dont la conception étant semblable au projet Optima est susceptible d'inspirer des variantes de mise en œuvre.</p>
----------	---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

06.02.2017

Pour le Comité de la CSFP:

Carla Gasser